

**COMITÉ DE PILOTAGE**  
**MAISON DE L'EAU – INSTITUTION ADOUR**

**7 juin 2012**

**COMPTE RENDU**

---

**Présents :**

Guy DARRIEUX président du comité de pilotage et représentant du GIP Val d'Adour  
Jean-Paul GABARD vice-président du comité de pilotage  
Bernard LUSSAN président syndicat de l'Adour haut-pyrénéen  
Jean-Marie SAUBANÈRE directeur lycée agricole Jean-Monnet Vic-en-Bigorre  
Frédéric RÉ technicien rivière  
André SUSSERRE représentant des chasseurs Castelnau-R-B et fédération de chasse 65  
Alain MACHAT représentant AAPPMA Plaisance et fédération de pêche du Gers  
Marc LACOMME président de l'AAPPMA Plaisance  
Véronique BERRAUTE la Flânerie  
Daniel SAINT-GENEZ GIC Colverts Riscle  
Gwenaël CHAUDRON coordinateur Maison de l'eau et site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau  
Jérémy Astau, technicien aux syndicats de l'Adour gersois et haut-pyrénéen  
Virginie GIRAUD stagiaire pour une réflexion sur le développement du centre de ressources/espace de documentation

**Excusés :**

Jean GLAVANY président du GIP Val d'Adour  
Alain PAYSSÉ maire de Jû-Belloc  
Jacques DUFFAU maire de Hères  
Guy SAINT-GUILHEM président syndicat de gestion de l'Adour gersois  
Patrick BOSSEAUX élu chargée de la médiathèque intercommunale de Plaisance-du-Gers  
Pauline BOLAND Semadour  
Georges SAINTE-CROIX représentant société pêche Castelnau-R-B  
Paul LAFFITTE foyer rural de Jû-Belloc  
Daniel DUPRAT représentant des agriculteurs  
Paul COTTAVOZ président association Pierre & Terre  
Claude BEAULAC représentant des chasseurs Jû-Belloc et Hères  
Pierre TACHON président collectif d'association Rivages

Guy Darrieux remercie les personnes présentes et ouvre la séance.

## I. Maison de l'eau

### 1 Point sur les animations réalisées et à venir

La Maison de l'eau a pour missions d'informer, de former et d'animer autour des enjeux liés à l'eau et au bassin de l'Adour. Les publics visés sont les scolaires, les jeunes, les élus, les techniciens et le grand public.

- **Les établissements scolaires et les jeunes**

Les établissements scolaires de l'ensemble du Pays du Val d'Adour bénéficient des animations proposées par la Maison de l'eau. Les centres de loisirs, qui avaient peu contacté la Maison de l'eau au cours de l'année 2011-2012, ont fait plus souvent appel à la Maison de l'eau cette année.

#### Établissements scolaires :

- Écoles maternelles et primaires de Arblade -le-Haut (32), Labéjean (64), Maspie (64), Tasque (32), Monlezun (32), Marciac (32), Labatut-Rivière (65), Hères (32), Jû-Belloc (32), Tillac (32), Troncens (32)
- Collège de Plaisance (32), Lycée agricole de Vic-en-Bigorre (65)

#### Université :

Étudiants licence 3 IMACOF, université de Tours

#### Centres de loisirs :

Villecomtal (32), Nogaro (32), Samatan (32), Marciac (32), Istres (13)

#### Participations Maison de l'eau :

Journée départementale de l'eau – Conseil Général des Jeunes du Gers – Valence-sur-Baïse (32)

- **Tout public - Famille**

#### Animations à Jû-Belloc (32) :

Nuit « Chouette », Soirée « Grenouille », Écoute des oiseaux, Fête de l'Eau de l'Homme et de l'Adour, « Plantes de l'Adour Usages et légendes », découverte de l'Adour à pied en kayak et en pêchant

#### Participations de la Maison de l'eau :

Fête de Crouseilles (64), Paysages en mouvement Médiathèque intercommunale de Vic-en-Bigorre (65), Journée Pêche et Milieux aquatiques – Fédé de pêche du Gers – Jû-Belloc (32), Écofête de Perchède (32), Vic au fil de l'eau (65), Maubourguet au fil de l'eau (65)

Aujourd'hui, ce sont 700 personnes, tout public confondu, qui ont bénéficié d'une animation proposée par la Maison de l'eau. Si nous prenons en compte la volonté de la Maison de l'eau

d'inscrire les établissements scolaires dans un projet pédagogique à long terme (au minimum 4 ½ journées d'animations), ce sont près de 1000 personnes qui ont bénéficié des animations.

Nous pouvons estimer que cet été 500 personnes seront présentes pour les animations estivales proposées par la Maison de l'eau.

## **2 Point sur le « centre de ressources »**

Virginie Giraud présente son travail au comité de pilotage.

- **État des lieux :**

- ressources disponibles à la Maison de l'eau : peu d'éléments et essentiellement techniques ;
- protection et référencement de ces ouvrages pour faciliter l'emprunt. Il suffira d'être inscrit à la médiathèque intercommunale de Plaisance-du-Gers pour emprunter à la Maison de l'eau ;
- mise en place du fonds prêté par la médiathèque intercommunale de Plaisance-du-Gers sur les thématiques liés à l'eau. Le fonds de la médiathèque est plus « tout public » avec des ouvrages pour les enfants et généraux ;

- **Intérêt :**

- un coin lecture accueillant ;
- de nouveaux publics susceptibles de venir à la Maison de l'eau et sur le site naturel ;
- de nouvelles animations possibles autour du livre ;
- une mise en valeur et une accessibilité à l'ensemble des documents présents dans le Val d'Adour et notamment dans les différentes Maison de l'eau (Lycée agricole Jean-Monnet à Vic, Semadour à Maubourguet, Réseau technique à Lembeye, Pierre&Terre à Riscle) ;

- **Moyens :**

Pour qu'un espace comme celui-ci vive, il doit être animé par des petites manifestations pour le faire connaître et reconnaître, un travail de mise en relation des différents partenaires potentiels doit être assuré (Institution Adour, Agence de l'eau, Maisons de l'eau, Fédérations de pêche et de chasse, ...)

MM. Darrioux et Gabard remercient chaleureusement Mme Giraud pour le travail effectué.

Des questions sont toutefois soulevées sur les moyens à mettre en œuvre : pour Mme Giraud, dans un premier temps, il n'est peut-être pas nécessaire d'engager des moyens importants mais elle confirme qu'il sera nécessaire de réaliser des projets autour de ce centre de ressources pour qu'il existe.

**Il est important d'assurer au mieux ce service afin de prolonger la dynamique territoriale dans laquelle est inscrite la Maison de l'eau. Le comité de pilotage propose qu'une réflexion ait lieu au sein du personnel de la Maison de l'eau – Institution Adour sur une organisation possible autour du centre de ressources : qui peut s'en occuper ? combien d'heures par semaines ? quels horaires d'ouvertures ?**

### **3 Aménagements de la Maison de l'eau**

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil du public, des meubles supplémentaires ont été installés à la Maison de l'eau : présentoirs, cloisons pour travail en groupes, bibliothèque, « coins » enfants et jeunes.

Pour l'accueil des publics en situation de handicap, quelques aménagements restent à faire : une sonnette ou un interphone à la barrière, une signalisation de la porte d'entrée de la Maison de l'eau plus claire, une plaquette aux écritures lisibles par tous.

Les travaux d'extension de la Maison de l'eau réalisés en 2011 ont permis de mettre aux normes la Maison de l'eau pour recevoir tous les publics : suppression des marches, pans inclinés, circulation à l'intérieur du bâtiment, largeur des ouvertures.

### **4 Présentation des propositions d'aménagements paysagers**

Le comité de pilotage prend connaissance des exemples du travail réalisé par les étudiants de BTS du lycée horticole Adriana à Tarbes (cf. annexe 1). Les étudiants ont « planché » chacun sur un projet d'aménagement paysager avec comme objectif de prendre en compte l'objet de la Maison de l'eau et son environnement (ancien site industriel devenu site naturel).

**Le comité de pilotage propose de conditionner l'examen plus attentif des propositions des étudiants en fonction de la possibilité financière de réaliser ces aménagements.**

## **II. Site naturel**

### **1 Cessation d'activités de la Flânerie**

Étant donné le surpâturage sur les pelouses sèches généré par les nombreux ânes présents sur le site et étant donné que l'activité générée sur le site n'est pas suffisante pour assurer un revenu correct à la Flânerie, il est proposé de mettre fin au partenariat entre l'Institution Adour et la Flânerie.

**Prenant note de ces éléments, le comité de pilotage propose que la convention avec la Flânerie ne soit pas renouvelée et constate que la Flânerie cessera son activité au 31 décembre prochain et devra avoir quitté les lieux au 30 juin 2013.**

### **2 Aménagements du site naturel**

De nouveaux aménagements ont été réalisés sur le site naturel qui, d'après les personnes présentes au copil, sont bien accueillis par les usagers du site. Il s'agit de deux palissades d'observations : l'une pour la zone de quiétude dans le prolongement de la cabane de chasse et l'autre pour le Lac à Joseph, très belle zone humide située dans la forêt alluviale.

### III. Questions diverses

#### **1 Plaquette commune Maison de l'eau – Artpiculture - Pierre&Terre**

Ces trois structures s'appuient sur le site naturel comme support pédagogique d'animations communes. Afin de proposer ces animations d'une façon cohérente, elles présentent au comité de pilotage un projet de plaquette commune qui serait distribuée aux professeurs.

**Le comité de pilotage valide le projet de plaquette (cf. annexe 2).**

#### **2 Point pêche**

Les animations avec la fédération de pêche du Gers et la Gaule Plaisantine société de pêche de Plaisance se poursuivent avec pour la 2<sup>e</sup> année une découverte de l'Adour par la pêche tous les vendredis matin de juillet et août.

La fédération de pêche s'est également appuyée sur la Maison de l'eau pour la première édition d'une « Journée Pêche et Milieux aquatiques » qui a accueilli à Jû-Belloc plus de 150 scolaires et 200 personnes le week-end des 17 et 18 mars.

#### **3 Point chasse**

M. Beaulac joint au téléphone a transmis les informations suivantes, confirmées par M. Sussère présent au Copil : pas de remarque sur la gestion du site ou son usage par les chasseurs, pas de chasse avérée ou soupçonnée dans la réserve de chasse dont les panneaux ont été replacés par les deux sociétés de chasse, Jû-belloc et Castelnau. Quelques battues de « décantonement » ont eu lieu (renards, sangliers chevreuils et corneilles).

M. Sussère indique que les corneilles sont très présentes cette année et font des dégâts dans les cultures. Il pourrait être intéressant de mettre en place une campagne de piégeage.

**Le comité de pilotage prend note de cette dernière proposition et propose que Gwenaël Chaudron fasse le point avec les chasseurs et le comité scientifique de suivi du site naturel.**

*Guy Darrieux remercie l'assemblée, la séance prend fin à 20h30.*

# Annexe 1

## Exemples de travaux d'aménagements paysagers proposés par les étudiants

# Annexe 2

## Plaque commune